



Conduite en sécurité des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) avec ou sans CACES® R.486

Nos prestations relatives à la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel, permettent en fonction de la politique de votre entreprise, de préparer vos collaborateurs à l'obtention de l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité de la PEMP concernée, et ainsi valider un des trois points nécessaires à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (conformément au Cdt art.R4323-55 et 56 ainsi qu'à l'art.3 de l'arrêté du 02/12/1998) avec ou sans délivrance du CACES® R.486 pour la catégorie visée.



Durée

21.00 Heures
3 Jours

Référence
R486



Pré Requis

Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel
Pour la délivrance du CACES®, la photographie du titulaire est obligatoire
Pour se présenter au test CACES® : attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis en annexe 2.
Pour la R.486B le candidat doit être titulaire du permis conduire VL.



Public Concerné

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences

Objectifs :

DEKRA vous propose différentes formules pour que chacun puisse s'y retrouver :

- Former pour la préparation à l'obtention de l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité de la PEMP concernée, et ainsi valider un des trois points nécessaires à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (conformément au Cdt art.R4323-55 et 56 ainsi qu'à l'art.3 de l'arrêté du 02/12/1998),
- Former à la conduite en sécurité permettant de remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques, et ainsi obtenir son CACES® R.486 dans la catégorie visée
- Quelque soit le cas, un focus sera fait sur le port des EPI contre les chutes de hauteur avec une partie théorique et pratique

Le + métier :

A noter : Les formations avec examen en vue de l'obtention d'un Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) sont enregistrées au Répertoire Spécifique (RS) des formations certifiantes/habilitantes de France Compétence. Retrouvez les informations relatives à chaque fiche France Compétences pour la famille et la catégorie d'équipement visées sur notre page "Formations certifiantes RNCP/RS proposées par DEKRA"
(<https://www.formationdekra.fr/formationscertifiantes-rncp-rs->

Contenu

Connaissances théoriques (En présentiel ou en E-Learning*)

- Connaissances générales
- Technologie des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Principaux types de plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Risques liés à l'utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Exploitation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Vérification d'usage des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Les EPI contre les chutes de hauteur liés à l'utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel

Savoirs-faire pratiques (En présentiel)

- Entraînement au port des EPI contre les chutes de hauteur
- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien au quotidien - Maintenance

Evaluations** (En présentiel)

- Evaluations théoriques
- Evaluations pratiques

*Le paragraphe sur "La nature des travaux demandés" n'est applicable que si la théorie est réalisée en E-Learning.

**si CACES® R.486 évaluations conformes à l'annexe 3 de la R.486



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



[proposees-par-dekra](#)) ainsi qu'au paragraphe "DESRIPTIF DÉTAILLÉ RNCP / RS – FRANCE COMPÉTENCES" du présent programme.

Nota : Les candidats doivent disposer des EPI nécessaires en fonction de la PEMP utilisée et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, d'un casque de chantier avec jugulaire, des EPI contre les chutes de hauteur appropriés, de gants, de protections auditives et d'un vêtement rétro-réfléchissant.

Le sujet du port des EPI contre les chutes de hauteur est abordé dans ces formations mais ne donnera lieu à aucun document servant de faire-valoir en dehors de cette prestation.

Pour rappel : lorsque la notice d'instructions des PEMP impose le recours à des EPI contre les chutes de hauteur lors de leur utilisation, chaque opérateur sur la plateforme doit avoir reçu au préalable une formation adéquate comprenant un entraînement au port de ces équipements.

Qualification Intervenant (e)(s)

Personnel qualifié dans la formation et l'évaluation des formations techniques de conduite d'équipements

Nature des travaux demandés

A partir des équipements du site où se situe l'apprenant, les travaux pratiques pourront être :

- . Présentation des équipements et leurs catégories
- . Présentation de ses EPI spécifiques liés aux équipements
- . Identification d'une situation à risque

Temps estimé : 1h



Moyens pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation et support stagiaire
- Exercices pratiques en situation
- Equipements, matériels, aires d'évolution et installations nécessaires conformes à l'annexe 4 de la R.486



Modalités d'évaluation

- Evaluation formative
- Evaluations individuelles de la théorie via des QCM (100 questions)
- Evaluations individuelles de la pratique sur engins représentatifs de votre activité.

Modalités d'Accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Pour les formations avec examen CACES® uniquement :

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Date enregistrement : 02/03/2020

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticale - RS 5084

B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie C : Conduite hors production des PEMP - RS 5082

C : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie B : PEMP à élévation multidirectionnelle - RS 5085



Cette offre
de formation